

CONCOURS SCIENCES SOCIALES ENS PARIS-SACLAY

ÉPREUVE ÉCRITE DE SOCIOLOGIE

Durée : 5 heures

Sujet : Le corps comme objet sociologique

Nombre de candidat-es inscrit-es : 597

Nombre de candidat-es présent-es : 538

Note minimum : 0

Note maximum : 20

Moyenne : 9,5

Écart-type : 3,78

Contrairement aux épreuves de sociologie des années précédentes, le sujet proposé cette année ne se présentait pas sous la forme de question. Il s'agissait d'une affirmation qui invitait les candidat-es à réfléchir de manière à la fois théorique, méthodologique et épistémologique sur la notion de corps en sociologie. Avant de revenir plus en détail sur le contenu du sujet et les attentes du jury, nous souhaitons insister sur quelques remarques formelles d'importance.

Remarques formelles

Nous conseillons aux candidat·es de travailler à la clarté de leur copie : un certain nombre de copies sont peu lisibles, ce qui nuit à la compréhension et à la limpidité des propos tenus, d'autant que les copies sont désormais numérisées. Il est donc important d'écrire clairement et distinctement. Il peut également être bénéfique de faire apparaître, dans l'annonce du plan, des chiffres romains (I, II, III). Tous les éléments permettant aux correcteurs·trices de comprendre rapidement la structure logique de la copie - y compris formels, comme bien espacer les différentes parties - sont importants.

Par ailleurs, il est attendu de connaître l'orthographe des noms des auteur·es cité·es (Jean-Claude Kaufmann devenant trop souvent Kauffman, ou Koffman) et d'apporter une attention redoublée à l'égard de certains prénoms (en particulier, celui de Muriel Darmon se transformant en Murielle ou Murièle). Si connaître les dates des ouvrages ou articles est valorisé, mieux vaut ne pas indiquer de date qu'en donner une qui serait incongrue.

Quelques points ensuite plus précis : le titre de l'ouvrage de Maurice Halbwachs est bien *La classe ouvrière et les niveaux de vie* et non *La classe ouvrière et le niveau de vie*, ce qui n'aurait pas de sens étant donné les conclusions de l'enquête. Attention aussi à ne pas oublier certain·es auteur·es dans les ouvrages collectifs, en particulier Jean-Claude Passeron quand il est question des *Héritiers* ou de *La Reproduction*. Nous rappelons, aussi, que Bernard Lahire n'a pas travaillé sur le cas Agnès, et qu'Howard Becker n'a écrit ni *Asiles*, ni *Stigmates*.

Si la présence d'une accroche dans l'introduction est bienvenue, encore faut-il que celle-ci soit réfléchie et mesurée. Attention ici à ne pas accumuler les généralités maladroites (Simone de Beauvoir aurait « révolutionné le féminisme » par exemple) ou les effets de réalité (faisant par exemple des médias ou du néo-libéralisme les principaux facteurs de la plus grande attention portée au corps).

Enfin, une partie de la notation est réservée au respect des règles formelles de l'exercice. Ainsi, la copie doit être formellement complète, à savoir commencer par une introduction problématisée, et terminer par une conclusion. L'absence de problématique, de définition des termes du sujet, d'annonce de plan ou de paragraphe conclusif est pénalisée. Nous conseillons aux candidat·es de s'obliger à écrire ne serait-ce que quelques lignes de conclusion, de manière à proposer un objet fini pour la correction. Enfin, loin d'être obligatoire, la présence d'une ouverture dans la conclusion permettant d'élargir la perspective posée est un plus que le jury a valorisé.

Éléments de réflexion sur le sujet

Pour en venir au sujet proprement dit, la définition des termes du sujet était, ici comme toujours, essentielle. Le « corps » pouvait ainsi être envisagé à partir des attributs corporels (couleur de peau, sexe, handicap), des pratiques ou des normes, de la prise en charge des corps par des institutions (médicales, mais aussi scolaires, pénitentiaires, etc.), ou encore de manière plus symbolique, à partir des définitions d'un « corps politique » ou d'un « corps social ». La pluralité définitionnelle du « corps », tout autant que sa prise en compte variable par la sociologie (à partir de concepts, mais aussi de matériaux et de méthodes), nécessitait une attention forte de la part des candidat-es, et pouvait constituer non pas un obstacle, mais un fil directeur de l'analyse.

Évoquer le corps comme « objet sociologique » supposait, de plus, de ne pas se contenter de questionner la place du corps dans la société, mais aussi la manière dont la sociologie l'a construit et se l'est approprié. Il s'agissait donc de réfléchir non pas uniquement à la pluralité des corps (au sein d'une société), mais à la pluralité des manières de penser le corps en sociologie, à la façon aussi dont l'intégration de la corporéité dans des réflexions sociologiques pouvait devenir un enjeu de connaissance. La définition des termes « d'objet sociologique » méritait donc un travail approfondi, souvent survolé par les candidat-es. Trop de copies ont considéré que le corps était, d'emblée, un objet sociologique, sans prendre toute la mesure du terme « comme » invitant à penser cet objet à partir des tensions qui l'entourent : tensions disciplinaires, méthodologiques, définitionnelles, politiques (peut-on parler de certaines caractéristiques corporelles ou encore les mesurer ?). L'absence de définition des termes du sujet a conduit trop de candidat-es à traiter un sujet comme « corps et société » ou « le corps comme objet social ».

Les développements méthodologiques sur les façons d'appréhender sociologiquement le/les corps (l'intérêt des observations ou ses difficultés, les manières d'appréhender l'intimité des corps, les enjeux des outils quantitatifs, etc.) ont été particulièrement valorisés. Plusieurs candidat-es ont fait, à ce titre, preuve d'une excellente maîtrise sociologique des méthodes d'enquête et des enjeux que chacune d'elles pose, mais aussi de la place de la réflexivité pour les sociologues elles et eux-mêmes. C'est alors le corps de l'enquêteur·trice qui devient objet d'analyse sociologique, ce qui est étudié en détail dans certains travaux (*Le sexe de l'enquête* co-dirigé par Anne Monjaret et Catherine Pugeault ; *Corps et âme* de Loïc Wacquant sur la boxe, « La sexualité dans la relation d'enquête » d'Isabelle Clair n'en sont que quelques exemples).

Les introductions devaient donc prendre en compte ces différents éléments et interroger la multidimensionnalité de l'objet « corps » pour la sociologie. Pour cela, les

candidat·es pouvaient mobiliser des références classiques telles qu'Émile Durkheim revenant sur le geste fondateur de la sociologie, à savoir celui de rompre avec d'autres disciplines et notamment avec les tentatives racialistes de Lombroso ou Spencer – que certain·es candidat·es ont présenté, à tort, comme des références sociologiques majeures. Ils et elles pouvaient également utiliser des références beaucoup plus récentes, en particulier tirées de la sociologie des sciences et des études de genre. Les copies qui soulignaient la tension disciplinaire au cœur du sujet (entre un corps biologique, étudié par les sciences de la nature, et un corps sociologique, pensé par la discipline sociologique) permettaient de mettre au jour certains éléments du problème posé, à condition de ne pas en faire une opposition binaire entre nature/culture ; biologique/social. À ce titre, plusieurs réflexions très pertinentes ont pu être menées sur les théories *queer* ou autres travaux sur le genre déconstruisant la dichotomie entre un corps biologique et un corps socialisé. Des auteurs comme Thomas Laqueur, ou encore Anne Fausto-Sterling, ont été particulièrement appréciés. La réflexion portant sur la naturalisation du corps pouvait à ce titre inviter à une critique sociologique de la biologisation/naturalisation des inégalités sociales.

Interroger le corps comme objet sociologique incitait les candidat·es à analyser le programme de première et de deuxième année de manière transversale, puisque de nombreuses thématiques pouvaient être envisagées, et traitées, sous l'angle du corps. Les copies ayant prouvé la capacité des candidat·es à faire ce travail de synthèse et de problématisation transversale ont été valorisées. Concrètement, il était attendu qu'elles et ils interrogent le corps sous différents angles : le corps construit socialement (en envisageant sa construction non seulement du point de vue de la classe sociale, mais aussi du genre, de l'âge, de la race, etc.), en prenant en compte les différents moments de la socialisation (et non seulement lors de la socialisation primaire) ; les usages sociaux qui peuvent être faits du corps ; les manières dont le corps est mis en scène ; le corps déviant (handicap, violence, etc.). Des notions comme celles d'« habitus », d'« incorporation », de « socialisation » étaient indispensables à la réflexion. Les développements précis menés autour de l'article de Luc Boltanski « Les usages sociaux du corps », ou encore de l'ouvrage de Muriel Darmon *Devenir anorexique* appuyaient avec justesse la réflexion des candidat·es.

Un certain nombre de copies a proposé, dans une première partie, une perspective historique, donnant à voir la manière dont le corps parle de la société et celle dont la société peut, en retour, parler et agir sur les corps, une réflexion menée avec finesse par de nombreux·euses candidat·es, à partir des travaux souvent pensés dans leur articulation de Norbert Elias et de Jean-Claude Kaufmann. Attention, dans ce cas, à être bien précis, à la fois dans les références citées (et dans l'orthographe des auteurs), mais aussi à proposer des

analyses nuancées (de qui parle-t-on en parlant de la société ?). L'articulation entre des travaux historiques et d'autres beaucoup plus récents, souvent bien menée, servait efficacement l'analyse. Cette logique argumentative mêlant argument d'autorité classique et réactualisation dans des travaux récents (pour confirmer/nuancer/renouveler le propos) fonctionne particulièrement bien dans une sous-partie et montre la maîtrise sociologique du/de la candidat-e.

De manière générale, plusieurs travaux ont été mobilisés avec justesse, de manière précise, et articulés de façon très pertinente à l'analyse : ceux de Marie Bergström sur la mise en scène de soi dans les sites de rencontre, ceux de Christine Détrez sur le corps dans les manuels scolaires, ceux de Christine Mennesson sur les femmes dans le milieu de la boxe, les travaux sur les émotions d'Arlie Russell Hochschild, ou encore l'articulation Elias/Kaufmann précédemment citée.

Insuffisances et maladresses argumentatives et théoriques des candidat-es

De manière générale, un nombre non négligeable de copies n'a pas suffisamment mené de travail de problématisation en introduction, en tendant rapidement à réifier les notions du sujet : « le corps » et la « société » étaient alors rarement interrogés. En particulier, le corps pouvait se penser, d'abord, au pluriel, mais surtout, à partir de ses différentes dimensions : pratiques corporelles, normes corporelles, capital corporel, incorporation, etc. Cela aurait permis aux candidat-es de proposer des analyses moins caricaturales que celles parfois proposées. De la même manière, la notion d'objet sociologique a rarement été questionnée, étant dans le meilleur des cas ramenée à une reformulation tautologique (« un objet de la sociologie », « un objet étudié par la sociologie » ou encore « un objet social ») limitant toute possibilité de réflexion autour de la discipline elle-même et de ses méthodes. Le corps est construit par les sociologues (à la fois sur le terrain, dans leurs hypothèses, leurs modes de catégorisations, etc.) et non un donné qui serait juste à « étudier ». Cette naturalisation du social et de la discipline même est problématique, et témoigne d'une difficulté à appliquer à la discipline les critiques qu'elle peut porter sur d'autres domaines.

Si les références à la socialisation corporelle ont été appréciées, encore fallait-il qu'elles soient bien maîtrisées et que ne soient évoqués que les travaux ou les références portant bien sur le corps, et non sur la socialisation de manière générale. Enfin, il était important que la copie ne soit pas uniquement centrée sur la socialisation. Certaines copies semblent avoir réinvesti le sujet posé l'année passée (« Peut-on être acteur de sa propre socialisation ? ») en distillant ici et là des références corporelles.

De nombreux·euses candidat·es ont mentionné à juste titre les travaux de Pierre Bourdieu sur l'incorporation et l'habitus, mais pas toujours à bon escient. Les références citées doivent être maîtrisées surtout si elles sont le cœur d'une partie. Il n'est pas possible de mobiliser les travaux bourdieusiens tout en présentant le corps uniquement comme l'objet de stratégies conscientes et voulues de la part des individus. Cette intentionnalité supposée limite le propos de l'auteur, en particulier autour de la notion d'incorporation. Ainsi, il était très réducteur d'affirmer que les individus peuvent faire ce qu'ils veulent de leur corps, affirmer leur « identité » (un autre terme à définir *a minima*) ou leur personnalité (on s'éloigne ici de la sociologie...). Si certains individus, dans certaines classes sociales, mettent en œuvre des pratiques (notamment corporelles) distinctives, celles-ci sont en partie au moins incorporées pendant l'enfance, ou à d'autres moments de la socialisation (voir par exemple les travaux de Béatrix Le Wita).

Un nombre important de copies a su montrer (plus ou moins adroitement) de vraies connaissances sociologiques articulées à un questionnement qui est, parfois, tenu tout au long de la copie. Trop de candidat·es tendent toutefois à oublier leur questionnement en cours de route, et à le retrouver, parfois, au moment de la conclusion. Il faut absolument que la problématique constitue le fil rouge des copies, celle-ci permet en effet de maintenir la tension, le problème posé par le sujet, tout au long du développement et d'éviter les longues digressions, ou l'accumulation d'exemples qui ne sont pas inintéressants en eux-mêmes, mais trop éloignés de l'enjeu posé, parfois même clairement, dans l'introduction.

Quelques grosses erreurs doivent être évitées. L'usage des thèses de Lombroso doit être mené avec une grande précaution, et non en appuyant et légitimant ses arguments racistes. Par ailleurs, la phrénologie n'est pas "une branche de la sociologie". Des jugements normatifs se glissent encore trop souvent dans les copies : McDonald's serait ainsi un « fléau qui touche particulièrement les classes populaires ». Plus généralement, il est à déplorer que plusieurs copies construisent une opposition caricaturale entre les classes sociales. Ces copies proposent une description aussi binaire que simpliste de la réalité : d'un côté, les classes dominantes seraient maîtresses de leur corps, plutôt sportives et soucieuses de leur alimentation ; et de l'autre, les classes populaires (parfois désignées comme "inférieures") ne se nourriraient que de gras et de sucre, ne feraient pas de sport, ne connaîtraient pas les bonnes manières et s'habilleraient de manière décalée ou vulgaire.

Quelques copies en sont restées à une analyse du corps à partir des normes et des discours portés sur lui, réduisant ou passant ironiquement à côté des analyses prenant en compte la corporéité du corps. Nous insistons auprès des candidat·es sur *l'importance d'argumenter sociologiquement chacune de leurs affirmations et d'éviter les grandes déclarations vagues et sociologiquement infondées*, du type « aujourd'hui, ce qui impose et

influence notre apparence physique, ce ne sont pas les dictatures, mais la publicité ». Trop de copies ayant évoqué la mode ont finalement moins parlé de travaux sociologiques que de marques et de références médiatiques. Il faut à tout prix que les candidat.e.s se distancient des jugements de valeur personnels, qui n'ont pas leur place dans une copie de sciences sociales.

Enfin, nous conseillons aux candidat·es d'éviter d'accuser la discipline sociologique de créer les discriminations, sans au moins mener une discussion nuancée sur le sujet (« ce type de discrimination n'aurait pas eu lieu si la sociologie ne s'en était pas mêlée »).

PROPOSITION DE PLAN :

Nous proposons ici un plan possible, parmi de nombreux autres. La problématique, la segmentation du développement, les auteur-es utilisés ne sont qu'un des exemples possibles d'une copie autour de ce sujet.

Introduction :

Il était attendu des candidat-es qu'ils et elles définissent dans un premier temps les deux notions importantes du sujet, à savoir « corps » et « objet sociologique ». Pour le premier terme, ils et elles pouvaient s'appuyer sur plusieurs auteur-es « classiques » (Marcel Mauss, Pierre Bourdieu, Norbert Elias) ou plus contemporain-es comme Jean-Marie Berthelot, Christine Détrez ou encore David Le Breton. Il était essentiel de souligner la polysémie du terme, et plus précisément ses multiples dimensions : le corps est certes un donné physique ou biologique largement investi par les sciences de la nature et les sciences biomédicales, mais il constitue également un objet symbolique (un « signifiant social ») et un outil interactionnel dans la mesure où il est au cœur des échanges, les contraint et... les rend possibles. Le deuxième terme, objet sociologique, renvoie quant à lui à l'ensemble des étapes de la démarche scientifique visant à rompre avec le sens commun et les préjugés qui entourent un sujet particulier (ici le corps) pour lui poser des questions sociologiques – à partir d'un point de vue et d'une méthodologie spécifiques. En d'autres termes, « *construire un objet d'études en sociologie consiste à passer du sens commun au sens sociologique* » (Paugam, 2011, p. 17). Des références à des ouvrages de méthodologie dont, par exemple, et de manière non-exhaustive, *Les règles de la méthode sociologique* d'Émile Durkheim ; *Le métier de sociologue*, de Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron et Jean-Claude Chamboredon ; *Le guide de l'enquête de terrain* de Stéphane Beaud et Florence Weber étaient bienvenues. Des réflexions épistémologiques, portées par des auteurs comme Gaston Bachelard ou Georges Canguilhem, pouvaient aussi appuyer la discussion.

Une problématique possible : Dans quelle mesure le corps, étudié sociologiquement (dans un arrachement à la nature), nous informe-t-il sur l'organisation du monde social, ses hiérarchisations et transformations ?

Après avoir montré ce qu'étudier le corps en sociologie implique et nécessite d'un point de vue méthodologique et épistémologique (I), nous verrons que les représentations, pratiques et normes corporelles, en un mot les rapports au corps, varient selon les propriétés sociales des individus en raison d'une socialisation corporelle différenciée précoce et continue (II), puis, nous insisterons sur le rôle des corps dans la (re)production des rapports sociaux (III).

I. Réfléchir sur le corps en sociologue

Cette partie part du constat de Muriel Darmon à propos de son étude sur l'anorexie : « Les disciplines scientifiques ne se définissent pas par les objets qu'elles prennent en charge, mais par leur approche et leurs méthodes. Il n'y a donc pas d'objets propres à la sociologie, mais il n'y pas non plus d'objets qui lui soient interdits, seulement des objets qui lui sont socialement étrangers » (Darmon, 2003, p. 8).

A. Arracher le corps à la nature et aux différentes prénotions qui l'entourent

Il s'agit de mettre en cause la vision biologisante et essentialiste des corps qui empêche toute investigation sociologique, mais aussi toutes les visions binaires qui opposent de manière artificielle le corps à l'esprit, la nature à la culture, l'individu à la société et ce faisant contribuent à (re)produire une représentation « enchantée » du corps et de son fonctionnement.

Les candidat-es peuvent ici faire référence aux travaux d'Elias (*Qu'est-ce que la sociologie ?*), de Thomas Laqueur (*La fabrique du sexe*) ou ceux d'Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello (*Histoire du corps*).

B. Le nécessaire recours à l'histoire et à l'anthropologie : une corporéité variable dans le temps et dans l'espace

Toujours dans le but de rompre avec le sens commun et d'appréhender sociologiquement l'objet corps, le recours à des travaux anthropologiques ou historiques permet de décentrer le regard. Plutôt que de se concentrer sur les mécaniques biologiques du corps et de ses fluides, ils invitent à mettre en avant l'évolution des formes, des techniques et des contrôles des corps au cours du temps et à travers les sociétés (en insistant sur les déterminants/facteurs qui en sont à l'origine).

Les références aux textes classiques de Marcel Mauss (*Les techniques du corps*) et de Norbert Elias (*La civilisation des mœurs*) ou encore à ceux plus récents de Jean-Claude Kaufmann (*Corps de femmes, regards d'hommes : sociologie des seins nus*) sont particulièrement adéquates.

De même, la mise en avant des travaux sur la construction sociale de la beauté (Georges Vigarello), de la laideur (Umberto Eco, Claudine Sagaert) ou de la normalité (Georges Canguilhem) est également bienvenue.

C. Les différentes méthodes pour appréhender le corps et leurs limites

Enfin, une discussion méthodologique sur les différentes manières de saisir *sociologiquement* les pratiques, représentations et normes corporelles, ainsi que leurs variations historiques, sociales et culturelles est nécessaire. Elle permet non seulement de souligner qu'il n'y pas une seule et unique façon de construire l'objet « corps » et de l'analyser, mais aussi que chaque méthode (entretien, observation, archives, questionnaires, analyses de manuels de savoir-vivre) souligne une dimension ou un aspect spécifique de celui-ci, et permet de donner corps au corps. Les candidat-es pouvaient ainsi souligner les évolutions dans les manières d'appréhender certaines pratiques corporelles ou attributs corporels dans les enquêtes quantitatives comme les pratiques sexuelles (enquête Contexte de la sexualité en France) ou la mise en évidence de « minorités visibles » (enquête Trajectoires et Origines).

Cette partie peut se conclure sur le rappel des difficultés méthodologiques à appréhender cet objet. D'abord, parce que de nombreux discours et écrits (pseudoscientifiques) sont produits sur le sujet et intériorisés par les enquêté-es (Jean-Michel Berthelot). Ensuite, parce que le corps n'est pas toujours, et systématiquement, observable, comme le montrent les travaux sur la sexualité – il faut parfois « observer l'inobservable » (Michel Bozon). Enfin, dans la mesure où tou-ttes les chercheur-es possèdent un corps qui pense et désire, dont il est impossible de se détacher et qui est engagé sur le terrain, et qu'il convient de prendre en compte dans l'analyse (Isabelle Clair, Georges Devreux, Loïc Wacquant).

II. **Les usages socialement différenciés du corps et leur construction**

Cette deuxième partie s'attache à décrire l'un des premiers résultats mis en exergue par les sociologues du corps, à savoir que les définitions, représentations et donc usages du corps n'étaient pas le même selon les propriétés sociales des individus.

A. Des rapports au corps qui se conjuguent différemment au féminin et au masculin, selon le milieu social et l'origine géographique/culturelle

Pour illustrer ce rapport socialement et sexuellement différencié au corps et mettre en lumière l'existence de « cultures somatiques » différentes selon les propriétés sociales des individus, plusieurs textes auraient pu être mobilisés : Beverly Skeggs (*Des femmes respectables*), Luc Boltanski (« Les usages sociaux du corps »), Ilana Löwy (*L'emprise du genre*), Thibaut de Saint Pol (*Le corps désirable*), Colette Guillaumin (*Sexe, race et pratique*

du pouvoir), Pierre Bourdieu (*Remarques provisoires sur la perception sociale du corps*), Philippe Perrot (*Le travail des apparences ou les transformations du corps féminin*), etc.

B. Des apprentissages « par corps » très précoces...

Pour expliquer la naturalisation de la perception des corps et de leurs différences sexuées et sociales, un détour par les travaux portant sur la socialisation corporelle durant l'enfance et l'adolescence est nécessaire. De nombreux travaux peuvent être cités : ceux d'Aurélia Mardon, de Martine Court, de Catherine Monnot, de Caroline Moulin, de Christine Détrez, de Paola Tabet, ou ceux, plus anciens, de Luc Boltanski, de Delphine Serre ou de Séverine Gojard sur l'appropriation différenciée des normes corporelles et de puériculture.

C. ... qui se cristallisent tout au long de la vie dans les interactions quotidiennes

La socialisation corporelle ne se limite toutefois pas à l'enfance. Il s'agit d'un processus continu qui se donne également à voir tout au long de la vie, en particulier dans les univers professionnels (Arlie Hochschild), mais aussi dans les multiples interactions quotidiennes. Les travaux des interactionnistes féministes, et notamment ceux de Candace West, Don Zimmerman et Sarah Fenstermaker sont à cet égard très éclairants (*Doing Gender, Doing Difference*). Il et elles soulignent comment les interactions, en raison de leur cadre et de leur ordre, participent à cristalliser les différences de genre, de classe et de race en ritualisant les rôles et la place dévolus aux (corps des) unes et (des) autres. Les travaux des interactionnistes (Erving Goffman) et de l'ethnométhodologie (Harold Garfinkel) permettent de montrer en quoi le corps se construit dans les interactions quotidiennes, que ce soit à partir de ce qui est perçu comme déviant ou stigmatisant, ou par la mise en scène (performance) d'attributs de la féminité, toujours à renouveler. Des travaux portant sur les performances de genre pouvaient être mobilisés (Judith Butler).

III. Le corps au cœur et au principe des inégalités sociales

Enfin, la troisième partie souligne le rôle du corps dans la hiérarchisation du monde social, et notamment dans la (re)production et la naturalisation des rapports sociaux de sexe, de classe et de race, et des inégalités qui en découlent.

A. Le corps comme objet classé et classant

Si les corps varient en fonction des propriétés sociales des individus, ils n'ont pour autant pas la même valeur. Leur forme – et plus précisément la manière de les tenir et de les

mettre en avant – sont des enjeux de lutte dans la mesure où ils participent aux définitions légitimes de ce que sont ou doivent être des hommes et des femmes. De nombreuses références peuvent être mobilisées, notamment dans les travaux d'influence bourdieusienne (Claude Grignon, Beverley Skeggs, etc.) ou ceux qui ont pris pour objet le genre (Raewyn Connell, Thomas Laqueur, Michael Messner) ou la race (Elsa Dorlin, Colette Guillaumin, Patricia Hill Collins, Mara Viveros Vigoya, etc.). L'idée est ici non pas seulement de dire que les corps sont socialement construits, mais qu'ils sont l'objet de classements sociaux et participent de ces classements. Certaines crises épidémiques, comme celle du virus de l'immunodéficience humaine (VIH), ont contribué à stigmatiser une population particulière à partir de ses pratiques sexuelles (Claudine Herzlich, Maurice Calvez, Michael Pollak). Le corps devient ainsi vecteur de classement et de légitimation d'un ordre hétérosexuel.

B. *Le corps comme producteur des inégalités (de sexe, classe et race)*

Non seulement les corps sont ordonnés et sont des marqueurs de la position sociale et de l'inscription dans des rapports de domination particuliers, mais ils sont également de puissants vecteurs d'inégalités. D'une part, dans la mesure où les corps (des femmes, des classes populaires et des populations racisées), leurs manières d'être et de faire sont souvent des critères de disqualification et de délégitimation pour les emplois les plus qualifiés et rémunérateurs (Lisa Adkins, Geneviève Pruvost, Paola Tabet, Danièle Kergoat, Christine Delphy). D'autre part, dans la mesure où les rapports au corps (des classes populaires et des minorités) contribuent à augmenter les inégalités de santé (Luc Boltanski, Didier Fassin, Claudine Herzlich).

C. *Des corps sous contrôle social*

Enfin, le corps fait l'objet de nombreuses formes de contrôle. Ceux-ci s'inscrivent, d'une part, dans un mouvement sociohistorique de développement des outils pour objectiver les corps, notamment en démographie et en sciences sociales. Ce que Michel Foucault appelle le « biopouvoir » se caractérise de différentes manières. Le pouvoir sur la vie se développe depuis le XVII^e siècle sous deux formes qui ne sont pas antithétiques : La première considère le corps comme une machine : dressage, majoration des aptitudes, etc. ; la seconde considère le « corps-espèce » : prise en compte de la prolifération, naissances, mortalité, niveau de santé, etc., et propose des contrôles régulateurs. Naît alors une *bio-politique de la population*. C'est donc au niveau macrosocial que se situe une première manière de produire un contrôle social. Celui-ci ne s'applique toutefois pas de la même manière sur toutes les populations.

Le corps participe en effet à la reproduction des rapports sociaux et des inégalités dans la mesure où celui des dominés est approprié et contrôlé par les dominants, que ce soit dans la sphère du travail (Karl Marx, Arlie Russell Hochschild), dans la sphère domestique (Nicole-Claude Mathieu, Christine Delphy) ou dans celle de la sexualité ou la reproduction (Stevi Jackson, Gayle Rubin, Isabelle Clair, etc.). Dans ces derniers domaines, les classes populaires et racisées sont souvent considérées comme dangereuses, à l'origine de « paniques morales » de la part des populations (comme dans le cas des « tournantes », étudiées par Laurent Mucchielli, ou encore Christelle Hamel). Contrôler et réguler leurs corps, par leur accès à la reproduction, devient ainsi une pratique jugée nécessaire (Virginie De Luca Barrusse), en particulier dans les départements d'Outre-mer où ont eu lieu des stérilisations contraintes (Françoise Vergès).

Conclusion :

La conclusion doit reprendre les principales lignes argumentatives du développement tout en répondant clairement à la problématique. Elle peut également comporter une « ouverture » dont nous ne proposerons ici que quelques exemples sélectionnés parmi celles qui ont retenu notre attention. Son but est d'élargir le sujet et de proposer d'autres questions sociologiques qui pourraient être traitées à la suite ou en complément de celle à laquelle les candidat-es ont répondu. Au sein des copies corrigées, nous avons ainsi pu lire des ouvertures portant sur la place du corps dans les mouvements sociaux (comment le corps participe à la transformation du monde social ?), sur la place (nouvelle ?) donnée à la performance, sur les usages du corps des animaux ou encore sur les transformations des rituels funéraires et la place du corps dans ceux-ci.